

OÙ TROUVER UN CENTRE "LONG SÉJOUR" ?

Par **Profil supprimé** Posté le 19/09/2018 à 11h03

bonjour, mon fils, 31 ans, se drogue, cocaïne. Après un "trip" en février 2017, il est chez moi. J'essaie de dialoguer, mais il n'est pas communicatif. Il est suivi par un Csapa, plus par décision de justice que par motivation. Il est routier, et par 2 fois il a perdu son travail à cause de la drogue, car incapable bien sûr de prendre le volant après une prise le week-end. Je voudrais savoir s'il existe un centre dans les Côtes d'Armor ou départements limitrophes, qui prennent en charge l'addiction aux drogues, un centre où le séjour dure 3 mois, où il y a vraiment une prise en charge, et des occupations telles sport, ménage, etc, pour qu'il se remette "en selle". J'ai beau lui dire que la prochaine fois qu'il se drogue, il faut qu'il parte. Mais qui acceptera un locataire, sans emploi fixe ? et il n'a pas d'argent de côté. Je suis dans l'impasse.

1 RÉPONSE

Moderateur - 19/09/2018 à 11h39

Bonjour Molene22000,

Drogues info service est précisément-là pour vous indiquer où se trouvent ces centres long séjour mais aussi pour discuter de l'opportunité d'une telle orientation.

En l'occurrence vous ne faites pas état de la volonté de votre fils de s'en sortir et c'est vous qui semblez faire cette démarche pour lui. De plus, dans le cadre d'un suivi dans un Csapa ce dernier peut l'orienter vers un centre ad hoc si c'est nécessaire et si c'est la volonté de votre fils.

Donc si un tel centre long séjour serait sans doute utile à votre fils votre démarche a peu de chances d'aboutir s'il n'adhère pas au projet.

Pour reprendre les choses je crois que vous vous sentez au pied du mur, impuissant(e) et que vous cherchez à tout prix une "solution" pour éviter le pire. Vous êtes sans doute vous-même bloqué(e) par votre ultimatum : si vous ne le mettez pas en œuvre vous ne saurez sans doute plus le faire partir et serez confronté(e) à l'angoisse de sa consommation et si vous le chassez il risque de se retrouver à la rue et vous serez confronté(e) à l'angoisse qu'il s'enfonce.

Ce n'est pas votre ultimatum qui va l'empêcher de continuer à prendre de la cocaïne s'il n'a pas lui-même l'envie d'arrêter. La dépendance (s'il est dépendant) cela pousse les gens à avoir des comportements contraires à leurs intérêts et qui mettent à rude épreuve les relations familiales. Pour vous aider à dépasser les termes du contrat que vous avez essayé de poser sachez que le fait qu'il consomme est indépendant du fait d'être chez vous ou à la rue. Donc peu importe votre décision au final même si le fait d'être dans un environnement (chez vous) où il doit tout de même rendre des comptes a sans doute une influence limitatrice sur sa consommation.

Je vous conseille d'appeler notre ligne pour parler avec un écoutant. Vous pourrez poser et discuter de tout cela. Au-delà de son problème de drogues je crois que votre préoccupation première est le peu de dialogue qu'il y a entre vous. Commencez par cela : comment rétablir le dialogue et la confiance entre vous ?

Lorsque vous lui parlez "drogue" il se met probablement sur la défensive. Ses "trips", ses échecs et ses ennuis judiciaires n'aident pas non plus à ce qu'il se sente à l'aise sur le sujet. Mais vous, en face, vous êtes préoccupé(e) et inquiet(e). Vous souhaiteriez des évolutions, être rassuré(e). C'est possible mais peut-être qu'il faut pour cela que vous acquériez certaines manières de faire et de communiquer avec lui, que vous preniez un temps de recul pour évaluer comment vous faites et ce que vous pourriez essayer encore, différemment peut-être.

Essayez d'en discuter avec notre ligne ou également vous pouvez contacter son Csapa pour être reçu(e) par un professionnel indépendamment de son suivi. Dans l'optique de vous aider à trouver les ressorts qui vous rapprocheront et aideront à faire bouger les lignes de part et d'autre.

Cordialement,

le modérateur.
